**BULLETIN D'INSCRIPTION PRANATHERAPIE Cours de base - Prana 1**

à imprimer et à renvoyer par courrier postal à Isabelle Bidaut

12 C, rue de Belfort, 89000 Auxerre

NOM : ………………………………………………  PRENOM : ……………………………………………………………….

ADRESSE : …………………………………………………………………………………… VILLE : ……………………………

TEL : ……………………………………………. MAIL : …………………………………………………… (avec lisibilité)

Age : ………………………………. PROFESSION : ……………………………………………….

**DATE DE STAGE : samedi 5 et dimanche 6 juin 2021**

**LIEU :** **4, rue du petit bois, 89240 VILLEFARGEAU (près d’Auxerre)**

**HORAIRES :** **SAMEDI : 9 H 30 (FORMALITES) 10 H – 17 H 30 – DIMANCHE : 9 H 30 – 17 H 30**

**Coût de la formation de deux jours :** **300 euros - 100 euros (révision)**

Ce prix comprend : - Le cours de base - Prana 1 (documents sans le livre) - les pauses

Un déjeuner « tiré du sac » sera partagé pour les 2 jours, il est conseillé de ne pas consommer de viande, ni de poisson durant ces 2 jours.

Le bulletin d’inscription est à retourner à l’adresse indiquée plus haut avec un acompte de 50 euros.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en considération dans l'ordre chronologique de réception. Toute inscription est prise en compte dans la mesure où elle est accompagnée du dossier complet (bulletin complété et signé, règlement de l’acompte). Le solde global sera versé le premier jour du séminaire.

En cas de désistement dans un délai de 14 jours précédant le premier jour du stage, l’acompte est conservé par l’association au titre des frais administratifs et d’organisation du stage. En dehors de ce délai, l’acompte est reversé à l’élève. En cas d’annulation de la formation par l’organisme de formation, les sommes versées sont remboursées au stagiaire dans les plus brefs délais. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Cette formation, accessible à tous, ne nécessite pas de connaissance médicale. A l’issue de ces deux jours du Cour de base – Prana 1, vous serez en mesure de pratiquer des soins complets, à vous-même, aux autres et à distance, et d’exercer à titre privé. Après ce cours de deux jours, un certificat délivré par l’Institut Mondial de Pranic Healing vous sera décerné, ce qui vous permettra de poursuivre les cours avancés et supérieurs. Les détails figurent sur le site : www.pranatherapie.org Au plaisir de partager ce bel enseignement.

Fait à : le : La Formatrice : Isabelle Bidaut L’élève